

AFFECTEZ VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2020
À L'ÉCOLE DE LA 2^E CHANCE DU VAL-DE-MARNE



SOUTENEZ DES
JEUNES MOTIVÉS

POUR UN NOUVEAU DÉPART !

JUSQU'AU
30 JUIN
2020

L'ENTREPRISE : UN PARTENAIRE DÉCISIF POUR UNE ÉCOLE DIFFÉRENTE

L'E2C DU VAL-DE-MARNE accompagne, sur ses 2 sites d'Orly et de Créteil, des jeunes de 18 à 25 ans, sortis du système scolaire sans diplôme, dans l'élaboration de leur projet professionnel en alliant remise à niveau et acquisition de compétences professionnelles. Grâce aux stages qu'elles proposent, les entreprises permettent aux jeunes de découvrir des métiers, des secteurs d'activité et de valider leur projet. Elles ont l'opportunité d'attirer des jeunes motivés et bien préparés vers des métiers porteurs.

Une école de la réussite : 61 % des stagiaires ont accédé à un emploi ou une formation qualifiante en 2018

À QUOI SERT LA TAXE COLLECTÉE ?

EN 2019, ELLE A PERMIS :

- de mettre en place l'Approche par Compétences ;
- de développer les actions citoyennes et culturelles ;
- de soutenir la réalisation des projets menés par les jeunes ;
- de poursuivre les ateliers sport, santé et alimentation.

EN 2020, ELLE PERMETTRA :

- des investissements informatiques ;
- l'aménagement d'un nouveau site ;
- la création de parcours métiers ;
- la communication digitale vers les jeunes des quartiers prioritaires.

Verser votre Taxe d'Apprentissage à l'E2C DU VAL-DU-MARNE, c'est soutenir une action innovante pour l'emploi des jeunes

COMMENT VERSER ?

C'EST VOUS QUI DÉCIDEZ À QUI VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE.

La Taxe d'Apprentissage est le seul impôt dont l'Entreprise peut décider de l'affectation et de ses bénéficiaires. À ce titre, **L'E2C DU VAL-DE-MARNE** est habilitée à recevoir votre versement (Art 6241-10 du Code du Travail).

NOUVEAUTÉ 2020 :

- la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel vous permet de verser jusqu'à 13% de votre taxe d'apprentissage directement à **L'E2C DU VAL-DE-MARNE** :



COMMENT NOUS SOUTENIR ?

À partir de 2020, l'affectation des fonds de la Taxe d'Apprentissage a été modifiée : vous pouvez verser directement votre Taxe d'Apprentissage à **L'E2C DU VAL-DE-MARNE** jusqu'au 30 juin 2020 sans passer par votre organisme collecteur.

Votre versement est à adresser à :
ÉCOLE DE LA 2^E CHANCE DU VAL-DE-MARNE
TAXE D'APPRENTISSAGE
87, avenue de la Victoire 94310 Orly

Pour plus d'informations : Jean-Gilles Bertrand - 07 89 48 53 93 - jgbertrand@e2c94.fr

Votre Taxe d'Apprentissage facilite l'accès des jeunes du Val-de-Marne aux métiers de 1^{er} niveau de qualification

À noter : association reconnue d'intérêt général, L'E2C DU VAL-DE-MARNE peut aussi recevoir vos dons (un reçu Cerfa vous sera délivré).

REJOIGNEZ CES ENTREPRISES QUI NOUS SOUTIENNENT :

ISS France • TRANSDEV • SARETEC • Pomona • Ausy • Korian • Nexity
Banque Populaire • Canal+ • Rexel • AbbVie • EY France • RATP • Sage • LCL
Jardiland • SII • EDF • La Poste • Econocom • Ingenico • ENGIE • Barilla
EURAZEO • Jacquet Metal Service • Voyageurs du Monde • Point Vision
Transgourmet • Fédération Française de Football • AXA Banque • Orkyn • Franprix
Sanofi • Groupe ADP • COVIVIO • Macif • Atos • XPOLogistics • PRO BTP
RICOH • Bricorama • Carrefour • Ipsen • Fnac Darty • Air France Industries
ESI Group • Gfi Informatique • Française des Jeux • Chantelle • PAGE Group...

CHOISISSEZ L'ÉCOLE DE LA 2^E CHANCE DU VAL-DE-MARNE !

PAROLES D'ENTREPRISES

« Depuis 2015, le groupe Transgourmet est engagé aux côtés de l'E2C. Notre partenariat se concrétise par la participation de collaboratrices et collaborateurs à des ateliers de conseils ou encore de découvertes métiers, sans oublier bien entendu, l'intégration de stagiaires dans différents services de notre groupe. Soutenir l'E2C par le financement de la Taxe d'Apprentissage est une évidence. Nous sommes heureux de pouvoir ainsi contribuer au développement de cette école porteuse de grandes valeurs et ainsi de permettre aux jeunes de trouver leur voie en construisant leurs projets professionnels. »

**Nathalie MIELECKI - Responsable Recrutement,
Diversité et communication RH, Transgourmet France**

« JCDecaux est très heureux d'apporter un fidèle soutien aux missions engagées par l'École de la 2^e Chance du Val-de-Marne auprès des 320 jeunes qu'elle accueille chaque année. JCDecaux est un acteur incontournable de la ville et vos actions sont alignées avec nos valeurs fondatrices et notre volonté de promouvoir l'insertion sous toutes ces formes. »

**Thierry RAULIN - JCDecaux SA - Directeur des Ressources
Humaines France et Projets RH Internationaux**

PAROLES DE STAGIAIRE

« Chaque personne à sa place et son utilité quelque part, quelque soit le domaine. C'est vraiment une 2^e Chance que l'on a et qu'il faut saisir car avec tous les moyens mis en place par l'École de la 2^e Chance, c'est nous qui avons les clefs en main pour réussir : c'est une question de volonté. » **Keisha, stagiaire à l'E2C du Val-de-Marne**

UNE ÉCOLE DIFFÉRENTE

Des enseignements individualisés pour développer ses compétences

**Des stages en entreprise pour découvrir
des métiers et acquérir de l'expérience**

**La participation des entreprises à l'évaluation
des projets professionnels des jeunes**

Une garantie de qualité grâce au label « E2C France »



**E2C du Val-de-Marne
Orly - Créteil**

87, avenue de la Victoire 94310 ORLY
Tél. 01 48 92 02 61 - Fax : 01 48 53 10 19
contact@e2c94.com - www.e2c94.com

